



**PRÉFET
DE LA HAUTE-MARNE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Direction régionale de l'environnement,
de l'aménagement et du logement**

Unité Départementale Aube - Haute-Marne

CHAUMONT, le 05 août 2021

Nos réf. : SHM/FC/NA n° 21-137
T:\UD 10\52\Activites\CPPE-52\1_Autorisation\COGESAL_MIKO_Saint_Dizier\
3_VII2021_06_18_VII2021_08_05.LETT EXPL VF.odt

Vos réf. : -

Affaire suivie par : Florent COLIN et Hélène LECLERCQ
florent.colin@developpement-durable.gouv.fr
helene.leclercq@developpement-durable.gouv.fr

Tél. : 03 51 37 62 36 / 03 51 37 62 37

Courriel : ud52.dreal-grand-est@developpement-durable.gouv.fr

Monsieur le directeur de la société
COGESAL MIKO

ZI des Trois Fontaines – rue Bonnor
52100 SAINT-DIZIER

Objet : Visite d'inspection de votre établissement le 18 juin 2021

Monsieur le directeur,

Je vous prie de trouver ci-joint le rapport de l'Inspection de l'environnement (installations classées) relatif à la visite du 18 juin 2021 sur le site de votre entreprise COGESAL MIKO, à Saint-Dizier.

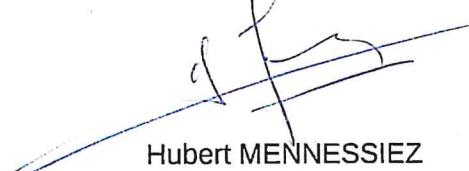
Je vous invite à en prendre connaissance avec attention.

J'appelle votre attention sur la nécessité de transmettre vos données d'autosurveillance par voie électronique sur le site de déclaration GIDAF. Faute de transmission de ces données dans un délai de 2 mois, je proposerai à monsieur le préfet de la Haute-Marne de prendre un arrêté de mise en demeure à votre encontre.

Je vous informe que j'ai transmis ce document au Préfet de la Haute-Marne. En application de l'article L. 514-5 du Code de l'Environnement, il vous est possible de faire part au Préfet de vos observations.

Je vous prie d'agrérer, Monsieur le directeur, l'expression de ma considération distinguée.

Le chef de l'unité départementale Aube / Haute-Marne



Hubert MENNESSIEZ

Horaires d'ouverture : 9h30-11h30 / 14h00-16h00

Tél. : 03 25 30 20 52 – Fax : 03 25 30 21 06
89 rue Victoire de la Marne – BP 2004
52901 CHAUMONT cedex 9